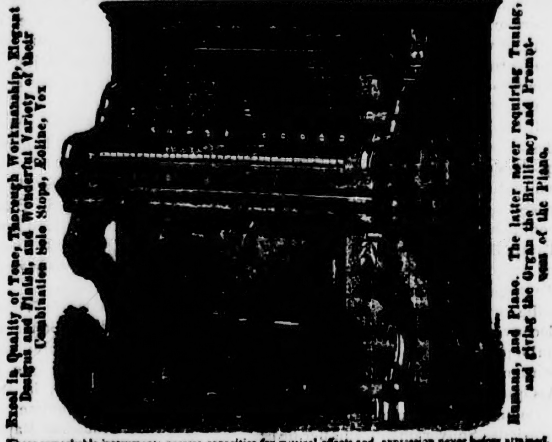
VOL. VII. MANITOBA. No. 12.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. SAINT BONIFACE, JEUDI, 16 AOUT, 1877.

GEO. WOODS & CO.'S PARLOR ORGANS.



These remarkable instruments possess capacities for musical effects and expression never before attained. Adapted for Amateur and Professional, and an ornament in any parlor. Beautiful New Styles now ready.

GEO. WOODS & CO., Cambridgeport, Mass.

WAREROOMS: 608 Washington St., Boston; 170 State St., Chicago; 16 Ludgate Hill, London.

THE VOX HUMANA —A leading Musical Journal of selected music and valuable reading matter. By mail for $1 per year, or ten cents a number. Each number contains from $3 to $4 worth of the finest selected music. GEO. WOODS & CO., Publishers, Cambridgeport, Mass.

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

"Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

"Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varié et des plus agréables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent remboursé et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des temoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANNO BEATTY !

Grand, Carré et Droit.

De Geo. E. Letcher, ci-devant de Wm. H. Letcher et Frère, Banquiers, Fayette, Ohio.

"Nous avons reçu le Piano, et pensons qu'il possède un son meilleur que pas un ici. Nous n'avons eu à attendre que peu de temps pour en juger. Si vous voulez des recommandations ce sera avec le plus grand plaisir que nous vous en donnerons."

James R. Brown, Ecr., Edwardsville, Ill., dit :

"Le Piano Beatty que nous avons reçu donne entière satisfaction."

Envoyer pour les catalogues

S'adresser à

DANIEL F. BEATY,
Washington New Jersey, E.-U.-A

Daniel F. Beatty

ORGUES DE SALON.

Ces instruments remarquables ont une capacité pour les effets musicaux et l'expression qui n'a jamais été atteinte auparavant ; ils conviennent aux Amateurs et aux Professeurs, et sont un ornement pour un salon.

ILS EXCELLENT EN QUALITÉ DE SON, MAIN-D'ŒUVRE DE PREMIÈRE CLASSE, DESSIN ÉLÉGANT ET FINI,

et en une grande varieté dans la combinaison des Solos et des Jeux.

Le genre *Centennial* est maintenant prêt.

S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E-U-A

ORGUES DE SALON DE BEATTY.

STYLE ÉLÉGANT, avec améliorations Nouveaux et magnifiques jeux. Plus de mille organistes et musiciens recommandent ces Orgues comme de Premier Choix pour le ton, le mécanisme et la durée. Garantie de six ans.

SUPREME ELEGANCE—DERNIERS PROGRES

Ces Orgues ont reçu les plus hauts prix en concurrence avec d'autres pour leur

SIMPLICITE, LEUR DUREE, LEUR ACTION

ET LEUR JEU FACILE,

SON PUR, DOUX ET ÉGAL ; EFFETS D'ORCHESTRE, ET ACCÈS INSTANTANÉ AUX ANCHES.

[illegible] liste des prix ; Adresse :

DANIEL F. BEATTY.
Washington, New-Jersey, E.-U.-A

PIANO BEATTY ! !

Grand Carré et Droit.

(De Jas. F. Regan, maison Regan et Carter, Editeurs de la *Tribune* quotid. et hebdom., Jefferson City Mo.) après avoir reçu un instrument de $700, M. Regan ecrit :

"Le Piano nous est parvenu en bonne condition. J'en suis bien satisfait. Il est tout ce que vous avez dit qu'il était."

(De E. R. Baldridge, Bennington Furnace Pa., après avoir reçu un Piano de $700.)

"Le Beatty" reçu est courant est en parfaite condition, et remplit toutes les conditions du programme. Je ne suis pas juge en pareille matière, mais Mme. B. dit qu'il possède un son très doux et l'aime beaucoup."

Les meilleurs avantages offerts. Prix remboursé sur le Piano renvoyé ainsi que sur tout le fret, par moi, Daniel F. Beatty, si l'instrument ne donne pas satisfaction dans les cinq jours de sa reception. Pianos garantis pour six ans. Agents demandés. Faites-vous adresser le catalogue. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.

PIANO BEATTY!

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais été fabriqué ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allié au brillant, à la clarté et à une égalité parfaite sur toute l'étendue de l'échelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualité sympathique ne change jamais sous le doigter le plus délicat ou le plus puissant. L'espace manque pour décrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez-vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments celebres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est remboursé après le renvoi et la réception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY.
Washington, New-Jersey, -UEA

Thomas Lusted,

FABRICANT ET IMPORTATEUR DE

Carosses, Wagons, Sleighs, &

Specialite dans les Gros Wagons.

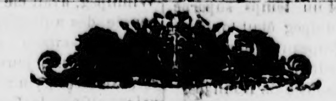
OUVRAGES DE FERRURE, Ferrage de Chevaux.

Reparations de tout genre executes sans replique.

ATEIERS DE CAROSSERIE DE MANITOBA,

Angle de l'Avenue McDermot et de la Rue Arthur, Winnipeg

26 Mars 1877. 44



Reclamations Contradictoires sur les terres d'Occupants.

—— (oo) ——

AVIS est par le present donné que le Commissaire sera présent aux endroits où se tiennent les seances de la Cour de Comté de Provencher, le 8ème jour de juillet prochain, à dix heures de l'avant midi, pour entendre telles reclamations que les parties pourront desirer de faire regler et qui ont été renvoyées au Commissaire par le Ministre de l'Interieur. La liste de ces reclamations est ci-annexee.

Avant d'entendre aucune réclamation, le Commissaire exigera la production d'un certificat du Greffier de la Cour de Comté et du Registrateur du Comte en conformite de la 38 Victoria chapitre 52, 8ème clause. Les parties réclamant devront aussi attester sous serment ou par declaration solennelle la justice de leur reclamation et faire notifier tout autre reclamation contradictoire de leurs réclamations et de leur intention de les porter devant le Commissaire un mois au moins avant de prêter le serment ou faire telle affirmation. Copie de cet avis devra être annexé à l'affidavit ou affirmation.

Fort Garry, 27 Mars, 1877.

ALEXANDER MORRIS,
Commissaire

—— : oo : ——

LISTE DES RECLAMATIONS.

PROVENCHER.

NOM DU RÉCLAMANT.	DESCRIPTION DE LA TERRE. Paroisse Lot No.	No. dans le Régistre de la Cie. de la B. d'Hudson.	Superficie en acres.	REMARQUES.
RECLAMATIONS DANS LA PAROISSE DE STE. AGATHE.				
David Godon	23	....	116	Reclamée aussi par Ant. Colin.
Albert J. Fawcett	41	....	103 03 106	Réclamée aussi par Angelique Gosselin.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE STE. ANNE				
Auguste Harrison	68	....	201	Réclamée aussi par John H. McTavish et Samuel Carrière.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE ST. NORBERT ;				
Geneviève G. Stanley	51	....	106 40	Réclamée aussi par Jérémie Cardinal et André Parisien
Cyrille Marchand	52	....	246 20	Partie de ce lot est réclamée par G. Zaste
Louis Morand	79	....	94 50	Réclamée aussi p. J. Montreuil
W. J. Watson	104 et 105	384 353 et partie de 352	94 50 97 80	" " V. Beaupré
Joseph Lecomte	117	parties de 351 et 352 338	74 40	Partie de ce lot est réclamée par P. Sutherland.
Bonaventure Parisien	213	....	106 80	Réclamée aussi par A. G. B. Bannatyne.
André Parisien	219	....	97 50	Reclamée aussi par Angelique Fontaine.
Baptiste Charette	220	....	97	Réclamée aussi par Gonzague Zaste.

RECLAMATION EN DEHORS DES ETABLISSEMENTS.

	Section.	Township	Rang.	
George Parker	20 et 29	8	1 Est.	Reclamée aussi p. John Parker.



AVIS.

Tous les comptes contre le gouvernement de Manitoba devront à l'avenir être envoyés ou remis directement à l'Auditeur.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur de la Province.

7 mars 1877. 6f.

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Aux Coins des Rues Principale et Notre-Dame. Entrée sur la Rue Notre-Dame, au-dessus du Bureau de Telegraphe.

Winnipeg, 13 Juillet, 1876. 1a

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

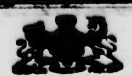
BUREAU :—Rue du Bureau de Poste,

Bâtisse du Gouvernement,

Winnipeg.

ARGENT A PRÊTER —Sur bonne garantie —S'adresser à

J. DUBUC



LE "METIS."

Jeudi, 16 Aout, 1877.

Visite du Gouverneur-General.

Son Excellence et sa suite sont arrivés au débarcadère de l'assiniboine lundi matin, le 6, un peu passé dix heures, au milieu du bruit des canons et des fanfares de la musique. Il fesait un temps superbe. La ville de Winnipeg était toute pavoisée, et des drapeaux flottaient sur les principaux édifices et un grand nombre de maisons à St. Boniface.

Aussitôt après l'arrivée du *Minnesota* S. B. le Lieut.-Gouverneur Morris s'est rendu à bord pour présenter ses respects à Son Excellence; les Hons. MM. Davis et Royal, membres du gouvernement, ont été ensuite admis à saluer le Gouverneur-Général ainsi que deux ou trois hauts fonctionnaires publics.

A midi, le Maire de Winnipeg est venu inviter le Gouverneur-Général à se rendre à l'Hôtel de Ville pour y recevoir la bienvenue de la part des autorités municipales. Les conseillers et échevins attendaient S. E. sous un dais où les voitures vinrent aussitôt prendre l'illustre visiteur et le cortége. Il y avait quelques milliers de personnes sur les lieux qui acclamèrent le populaire représentant de Sa T. G. Majesté. La batterie du Lt. Col. Kennedy était en position sur la pointe de l'Assiniboine et la garde d'honneur était fournie par la première compagnie de l'infanterie de Winnipeg, Capitaine Allen. La musique du collége St. Boniface accompagnait le détachement. Quoique en vacances, les jeunes musiciens n'avait pas hésité à se rendre à l'invitation du R. P. Lavoie qui a pu mettre ainsi très-gracieusement la musique du collége à la disposition des autorités pour rehausser l'éclat des démonstrations.

Après l'inspection du corps des volontaires, et les compliments d'usage, S. E. est remontée en voiture précédée de la garde d'honneur et de la musique du collége.

La grande rue de Winnipeg était magnifique à voir avec ses deux immenses arcs de triomphe, les tentures et les décorations des maisons particulières. On avait construit une espèce d'estrade exigue à la porte de l'Hôtel de Ville où vinrent se placer le Gouverneur-Général, Lady Dufferin et leur suite, le Lt. Gouverneur Morris, Sa Grâce Mgr. l'archevêque Taché, l'évêque anglican, l'Hon. M. Dubuc, Orateur de l'Assemblée Législative, les juges de la C. du B. de la Reine, et les échevins.

Aussitôt l'arrivée de Lord Dufferin sur la plateforme, le greffier de la corporation présenta l'adresse de la ville au Gouverneur-Général qui y répondit en termes tout à fait heureux; puis, après quelques présentations et l'inspection de la Batterie du Lt.-Col. Kennedy Son Excellence et sa suite se mirent en route pour la résidence de Silver Heights, située à cinq milles à l'ouest de la ville, et déjà rendue historique par le séjour qu'y firent MM. Archibald et Morris, les deux premiers gouverneurs de la province. On sait que la même résidence devait abriter le célèbre M. McDougall en 1869; mais on sait aussi qu'il ne lui fut jamais permis d'en apercevoir même les cheminées. Cette maison de campagne, très modeste d'apparence, est assez agréablement bâtie sur les bords de l'Assiniboine, ou plutôt sur la grande route qui longe cette rivière.

Dans l'après-midi, Madame Morris, de l'Hôtel du Gouvernement, est allée faire visite à Lady Dufferin.

Le lendemain, mardi, S. E. vint visiter le fort Garry dans tous les détails, et fut reçu par M. J. McTavish, officier en charge. MM. Graham et D. A. Smith accompagnaient Lord Dufferin qui vint ensuite s'entretenir longuement avec l'Hon. M. Morris.

Mercredi, jour de fête civique à Winnipeg, avait été destiné dans la pensée des autorités à être le jour de réjouissances par excellence. Jeux de crosse, jeux de balle, courses, exercices gymnastiques, &c., devaient attirer la foule. Toutes les boutiques étaient fermées, et déjà tout Winnipeg et St. Boniface s'étaient transportés sur les terrains des jeux, lorsqu'une pluie torrentielle vint tout déranger. Une partie des curieux tint bon; mais à la fin, joueurs, juges, invités et spectateurs durent se réfugier au plus vite dans les maisons les plus voisines devant l'orage qui menaçait de durer toute l'après-midi. Il y eut plus d'une toilette d'abimée ce jour-là.

Jeudi le 10, le Gouverneur-Général accompagné de Lady Dufferin, du Lt.-Gouverneur Morris, de Mme. Littleton et des aides-de-camp Hamilton et Smith, est venu visiter St. Boniface. Un grand nombre de personnes les plus distinguées de Winnipeg avaient été invitées par le comité de réception à venir souhaiter la bienvenue à l'illustre visiteur; on remarquait les Hon. MM. Davis, Norquay, James McKay, le juge-en-chef Wood, l'Hon. M. Betournay, juge, le Lt.-Col. Provencher, MM. Graham, H. B. C., A. G. B. Bannatyne, l'Hon. M. Howard, W. F. Gouin, C. W. Radiger, C. Prudhomme, M. McDonald, G. B. Spencer, &c., &c.

La rue principale était ornée de verdure, toutes les maisons, le collége, l'archevêché et le couvent étaient pavoisés, et en face de l'entrée du palais, le comité de réception avait érigé un magnifique arc-de-triomphe tout décoré de verdure, de drapeaux et d'inscriptions.

La musique du collége attendait le carosse de Lord Dufferin sous les arbres du jardin du Palais, et, au moment où S. E. fit son entrée, le chef donna le signal du *God save the Queen*. Il y avait foule.

Les membres du comité de réception, les Hons. MM. Girard, Royal et Dubuc, allèrent au devant du Gouverneur-Général, qui monta ensuite l'escalier du perron de l'archevêché sur lequel Sa Grâce, Mgr. l'archevêque, entouré de ses prêtres, lui souhaita la bienvenue.

Lorsque tout le monde eut pénétré dans les salons de la résidence épiscopales, l'Hon. Procureur-Général Royal s'avança et présenta l'adresse suivante:

A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frederick Temple, Comte de Dufferin, Gouverneur-Général du Canada, &c., &c., &c.

EXCELLENCE:

Qu'il nous soit permis à nous citoyens de St. Boniface et à moi parlant au nom de toute la population d'origine française de Manitoba, comme président de la société national de St. J.-Bte., de vous dire avec quel plaisir nous vous souhaitons la bienvenue et saluons en vous le représentant direct de la plus haute autorité britannique, l'illustre lieutenant de notre Très-Illustre Souveraine.

L'attachement aux nobles et chères institutions qui nous régissent avec tant de force, de liberté et de sécurité, attachement qui vous a été exprimé, Milord, d'un bout de la confédération canadienne à l'autre durant vos courses vice-royales, nous le ressentons au même degré que nos concitoyens des anciennes provinces.

Nous nous sentons libres et protégés à côté du pays qui se croit le plus libre de l'univers.

C'est dans cette idée de sécurité et de force, c'est dans l'exercice prudent des franchises de notre constitution, c'est dans le respect des droits d'autrui, c'est dans la soumission cordiale aux lois du pays, que nous tâchons de fonder en ce moment cette province de Manitoba, la première de ce groupe des provinces du *far west* canadien à qui l'avenir semble promettre un progrès, une richesse et une influence égales peut être, à celles des magnifiques provinces du St. Laurent.

Vous assistez, Milord, à cette éclosion d'un peuple nouveau, et vos regards d'homme d'Etat, vous l'avez dit, en ont suivi jusqu'à ce jour toutes les intéressantes péripéties, toutes les crises douloureuses, tout l'heureux et progressif développement.

Appartenant par notre origine au groupe national qui a le premier colonisé cette partie de l'Amérique, nous sentons avec un légitime orgueil que nous sommes vraiment canadiens. La terre du Canada est notre terre natale depuis plus de deux siècles, et c'est sans doute à la force de notre attachement au sol et et aux belles institutions qui nous furent octroyées par la Métropole que nous devons de former un des éléments les plus modérateurs de la population de toute la Puissance du Canada. Pour nous la loyauté n'est pas seulement affaire de tradition, c'est un des résultats de notre condition politique; ce n'est pas simplement affaire de sentiment, c'est encore et bien plus souvenir du passé, force du présent et espoir de l'avenir.

Rien de ce qui fait battre le cœur du Canada ne nous est étranger; et nous partagions la digne fierté de tous les canadiens lorsque la presse nous apportait l'écho des si belles paroles dans lesquelles depuis quatre ans, dans vos voyages à travers cette partie du continent, vous fesiez connaître au monde vos vues si larges, si élevées et si justes sur la condition sociale et économique du Canada.

Nous sommes heureux, Milord, de ce qu'à la veille peut-être d'être appelé sur un théâtre plus vaste, à des fonctions plus hautes, vous ayiez pensé à visiter cette province, le premier fruit de la confédération canadienne de l'Amérique Britannique du Nord.

Votre Excellence ne rencontrera ici ni les merveilles d'industrie, ni la somme de richesses, ni les grands travaux publics qu'elle a admirées ailleurs; mais nous sommes sûrs, Milord, que vous y trouverez la même affection envers la personne de S. T. G. Majesté, le même attachement aux institutions du pays, et le même respect pour l'autorité et les lois, que vous avez déjà loués dans les anciennes provinces.

Permettez-nous, Milord, de joindre aux souhaits de bienvenue que nous vous fesons le nom de votre illustre et gracieuse épouse, la comtesse Dufferin, et d'espérer que son séjour dans cette province, formera comme pour Votre Excellence, un des bons souvenirs que vous emporterez tous deux de vos courses, dans les diverses parties du Canada.

(Signé), JOSEPH ROYAL,
Prés. de l'Ass. St. J.-Bte.
Manitoba,
St. Boniface, ce 7 Aout, 1877.
(Signé), M. A. GIRARD,
Prés. du Comité de R.
" JOSEPH DUBUC.
" GEO. ROY,
Secrétaire.

Son Excellence répondit en français dans les termes suivants:

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Permettez moi de vous remercier pour l'heureuse et loyale adresse qe vous venez de me présenter.

Cela ne me surprend aucunement de vous voir vous énorgueillir de votre origine canadienne, non plus que de vous entendre me rappeler que nous et les autres races qui sommes venus plus tard nous unir à vous dans ce grand œuvre de civilisation, vous sommes redevables des assises fortes et solides sur lesquels s'élève aujourd'hui la Puissance du Canada. On rencontre à peine une ville florissante sur ce continent, soit de ce côté soit de l'autre des frontières, dont l'histoire ne parle à son berceau de l'esprit d'entreprise, de l'énergie et de l'intelligence des premiers pionniers et découvreurs français; ces qualités nulle part je les trouve aussi heureusement à l'œuvre, ni plus fécondes que dans cette Province.

Comme le représentant de Notre Gracieuse Souveraine, je suis fier de voir que dans votre amour de la liberté et votre attachement aux principes du gouvernement parlementaire vous vous êtes si pleinement associés à vos compatriotes parlant l'anglais.

Sous de tels auspices et avec une population animée de sentiments aussi généreux, il ne se peut que cette Province ne devienne une partie puissante de la confédération canadienne, et ne soit le chainon destiné à en relier les deux extrémités est et ouest.

Permettez moi de vous assurer en terminant que Lady Dufferin et moi savons vivement apprécier la bienvenue si cordiale que vous nous avez souhaitée à notre arrivée.

Sa Grâce, Mgr. Taché lut alors l'adresse suivante au nom de son clergé.

A Son Excellence le Comte Dufferin, Gouverneur Général du Canada.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE

La visite du Représentant immédiat de Notre Auguste Souveraine remplit le peuple de Manitoba d'une vive et sincère allégresse. Cette joie est partagée par l'Archevêque et le clergé catholique de cette Province, qui prient Votre Excellence d'en agréer la faible expression.

Une des missions du clergé, c'est d'instruire le peuple de l'obligation qui incombe à tous d'honorer et respecter l'autorité légitime. Cette mission, nous l'accomplissons, Milord; Votre Excellence n'en doute pas; nous sommes heureux de joindre l'exemple au précepte.

Votre Excellence n'est point étrangère à l'histoire de notre pays; Elle sait que le clergé catholique s'est rangé parmi les hardis découvreurs qui les premiers ont pénétrés dans Manitoba et les immenses territoires du Nord Ouest, le même clergé a fait sa large part dans l'œuvre civilisatrice qui prédispose les aborigènes de ces contrées, ainsi que les colons, au respect et à l'attachement que tous témoignent à la couronne d'Angleterre.

Vous connaissez trop bien, Milord, le peuple du Canada, pour qu'il soit nécessaire de dire que le groupe national auquel nous appartenons, se flatte avec raison de ne le céder à aucun autre dans l'accomplissement des devoirs que lui impose sa condition de sujet Britannique.

Dans plusieurs circonstances, Votre Excellence a bien voulu reconnaitre publiquement, ces dispositions. Vos honorables appréciations s'unissent à nos convictions pour dire que le sang qui coule dans nos veines, n'est point un obstacle aux sentiments de loyauté qui doivent caractériser tous les sujets de notre bien aimée Souveraine.

Recevez, Excellence, l'assurance du respect, du dévouement et de l'obéissance parfaite qui nous animent envers Son Auguste Majesté la Reine et celui qu'Elle a si bien choisi pour la représenter.

Nous vous sommes très reconnaissants, Milord, pour l'honneur que vous nous faites aujourd'hui, et pour l'encouragement que Vous avez donné au Collége de St. Boniface par l'octroi des medailles d'honneur que les élèves de cette institution doivent à la libéralité de votre Excellence.

Vous êtes, Vous Milord, le Représentant de l'autorité de la Souveraine, mais je ne vous étonnerai certainement pas en ajoutant que la Comtesse Dufferin est, Elle, la Représentante des qualités éminentes qui distinguent Sa Gracieuse Majesté comme femme et comme mère. C'est assez dire combien nous apprécions la visite de Votre Excellence, Milady, et nous vous prions de vouloir bien, ainsi que Votre noble Epoux, agréer les hommages respectueux de l'Archevêque et du clergé de St. Boniface.

Son Excellence répondit en anglais; nous traduisons:

Monseigneur et Messieurs,

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est avec grand plaisir que je me vois enfin dans les limites de la jurisdiction de Votre Grâce et dans le voisinage de ces lieux où vous et votre clergé avez pendant tant d'années poursuivi votre tâche sacrée.

Votre Grâce, j'en suis persuadé, n'est pas sans savoir combien je sais comprendre et apprécier jusqu'à quel point le clergé catholique du Canada a contribué au progrès de la civilisation depuis le commencement jusqu'aujourd'hui dans toute l'étendue de la Puissance de Sa Majesté; et peut-être n'y a-t-il pas de pays où les travaux des missionnaires catholiques pour la civilisation soient plus remarquables et aient laissé sur le sol une empreinte plus frappante qu'ici, dans Manitoba.

Plus d'une fois avant aujourd'hui ça été pour moi un devoir bien doux de rendre témoignage à la constante loyauté et au dévouement que vous et vos frères avez montrés pour la cause du bon gouvernement et de l'ordre; les bons sentiments et l'entente patriotique que je vois régner en cette province, prouvent incontestablement l'esprit de charité et de sympathie qui anime Votre Seigneurie ainsi que votre clergé envers toutes les classes de vos concitoyens.

Pour moi personnellement, c'est un grand bonheur de visiter le théâtre des travaux d'un homme pour qui j'entretiens une amitié et une estime aussi sincères que celles que je ressens pour Votre Grâce, et de voir de mes yeux l'excellent résultat de vos incessants travaux et

de votre infatigable abnégation et dévouement aux intérêts de votre troupeau. J'ai confiance que la Providence de Dieu fera en sorte que vos ouailles ainsi que tout le pays aient encore longtemps à bénéficier de votre administration. Permettez moi d'assurer Votre Grâce et le clergé de votre diocèse que nous sommes, Lady Dufferin et moi, profondement reconnaissants pour la bonne et cordiale bienvenne que vous nous avez préparée.

Lord Dufferin témoigna alors le désir de visiter l'orphelinat, ce à quoi Mgr. l'Archevêque acquiesça aussitôt. Tout le cortége se mit en marche pendant que la musique du collége jouait le *God Save the Queen*. Son Excellence voulut visiter la cathédrale qui aujourd'hui est belle à voir, et au moment où les visiteurs entraient l'organiste attaquait les premières mesures d'une marche solennelle.

De là on se rendit à l'Hopital Général où la Rvde. Supérieure attendait Son Excellence à l'entrée. La façade de l'édifice était magnifiquement décoré de verdure, d'emblèmes, de drapeaux et d'inscriptions. A l'intérieur un véritable couloir de verdure conduisait aux salles de l'orphelinat où 40 orphelines à l'air propre, heureux et plein de santé étaient prêtes à recevoir leur Excellences. Une foule d'inscriptions venant toutes se grouper au centre de la salle où se trouvait le fauteuil du Gouverneur-Général fesaient le plus joli et le plus touchant effet: *Bonheur au Comte et à la Comtesse Dufferin !—A Hearty Welcome !—Cead Mille Failthe !—J'étais orpheline et vous m'avez recueillie !*—On apercevait sur les murs tout enguirlandés les portraits de Lord et de Lady Dufferin.

Au moment ou S. E. fit son entrée les orphelines entonnèrent le chant de *God save the Queen*, après quoi l'une d'elles lut l'adresse suivante en français :

A leurs Excellences le Comte et la Comtesse Dufferin.

QU'IL PLAISE A VOS EXCELLENCES.

C'est un beau jour pour l'orphelinat de St. Boniface, que celui qui nous procure l'honneur insigne de recevoir la visite du Représentant de notre Auguste Souveraine.

Pauvres enfants, recueillies par la charité nous ne pouvons pas prétendre aux honneurs; mais, habituées à recevoir les faveurs, nous nous flattons de savoir les apprécier. Aussi que Vos Excellences nous permettent de leur dire que ce jour vivra dans nos plus doux souvenirs.

De nombreuses et importantes occupations, le gouvernement de la vaste Puissance du Canada, absorbent naturellement tous vos moments, Milord, et, cependant votre bienveillante condescendance a su ménager à des orphelines, la consolation de vous voir et de vous dire leur admiration, puis, les qualités éminentes qui distinguent la comtesse Dufferin nous font apprécier bien mieux que nous ne saurions le dire, l'honorable avantage de la voir au milieu de nous.

Tous les soins dont nous sommes ici l'objet ont pour but de nous faire marcher par les droits sentiers de la vertu. Votre visite, Excellences, ne pourra que nous faire apprécier davantage la noble devise que vous soutenez si bien : *Per vias rectas.*

Vos Excellences ont devant elles une réunion assez singulière de jeunes filles. Moi, qui ai l'honneur de porter la parole au nom de mes compagnes, je suis Siouse de nation, à ma droite vous voyez une Sauteuse, à ma gauche, la fille d'un Maskégon. Nos aïeux se poursuivaient d'une haine implacable, la religion nous a accueillies avec une charité égale, et nous sommes devenues sœurs !

Des membres de huit autres nations partagent notre bonheur, et vous voyez dans cet asile de paix et de charite des enfants de onze nationalités différentes. Toutes, je le répète, nous sommes sœurs, et toutes, aussi, Milord, nous apprenons ici à vénérer et à aimer, comme notre Souveraine, la noble Dame qui vous a confié le gouvernement d'une partie de Son vaste empire. Vos Excellences voudront bien ne pas dédaigner la bienvenue que nous leur souhaitons dans les différentes langues que parlaient nos ancêtres.

Il est vrai que nous sommes ici l'objet d'une tendresse toute maternelle, cependant, il est un vœu que le cœur des orphelines ne veut pas taire : Que vos enfants, Milord et Milady, ne soient jamais orphelins ! Votre visite, Excellences, nous fera ajouter cette prière à celles que nous adressons tous les jours au ciel, en faveur de ceux qui s'efforcent d'atténuer ce que notre condition a de pénible.

Merci, Excellences, du bonheur que nous procure Votre visite, et recevez l'hommage du profond respect et de l'humble soumission des orphelines de St. Boniface.

Son Excellence répondit en français dans les termes suivants :

Chères Orphelines,

Lady Dufferin ainsi que moi-même sommes flattés d'avoir eu l'occasion de pouvoir visiter l'Hôpital Général et d'avoir reçu votre bonne et loyale adresse.

Nous sommes surtout flattés de voir les marques de reconnaissance que vous montrez envers les bonnes sœurs de charité qui vous ont donné leurs soins. Et quoique plusieurs d'entre vous soient de differentes origines, nous espérons que l'education religieuse qui vous est inculquée, et le bon exemple a vous donné par la bonne mère Supérieure et les Sœurs aura l'effet de faire oublier la différence des races dans la pratique d'une religion commune, et surtout, celle de la plus grande des vertus, l'amour du prochain.

En résumé nous vous remercions de vos bons souhaits pour notre bonheur, et vous souhaitons bonheur et prospérité.

Au moment où l'orpheline terminait son adresse, ses compagnes agitèrent des petits drapeaux qu'elles tenaient à la main ; et à la conclusion de la réponse du Gouverneur Général, quatre d'entre les plus petites vinrent gracieusement présenter de charmants bouquets aux dames de la suite de Lord Dufferin, en demandant un congé, ce que Lady Dufferin accorda de grand cœur.

Onze orphelines de nationalité differente souhaitèrent la bienvenue aux illustres visiteurs, et déposèrent l'une après l'autre un petit drapeau portant ce mot écrit dans onze langues differentes entre les mains de Lady Dufferin qui ne fut or ne peut plus touchée de la grâce et de l'à-propos de cet ingénieux compliment.

Lord et Lady Dufferin se levèrent alors et virent parmi les orphelines et les religieuses, et semblèrent vivement intéressées par tout ce qu'ils voyaient et entendaient.

A leur départ, les orphelines chantèrent le *God save the Queen*, et chacun des visiteurs en se retirant ne cessait d'approuver et de louer ce dont il avait été témoin.

Le soir eut lieu le bal officiel donné au fort Garry par Mme. Morris. La fête a été splendide ; Lord Dufferin s'est montré aimable envers tous, et Lady Dufferin a pu oublier un instant, au milieu du luxe éblouissant des toilettes, qu'elle se trouvait dans une province surgie d'hier dans les immenses solitudes des prairies de l'Ouest, à 250 milles du chemin de fer le plus voisin.

La quadrille d'honneur était formé pas S. E. Lord Dufferin et Mme. Morris, le Lt. Gouverneur Morris et Lady Dufferin, l'Hon. Sénateur Girard et Mme. Littleton, l'Hon. Procureur-Général Royal et Mme. R. A. Davis.

Vendredi après-midi a eu lieu un Lever vice-royal à l'Hôtel de Ville.

Lundi, 13, Son Excellence a reçu au même endroit diverses adresses du collége de St. Jean, du collége de Manitoba et des citoyens de Kildonan et du comté de Lisgar.

Mardi soir, 14, a eu lieu le bal des citoyens, précédé d'une marche avec flanbeaux.

Hier, Son Excellence est allé visiter RockWood et le Pénitencier.

Aujourd'hui, visite à St. Andrew ; vendredi, à St. Peter, et lundi prochain le Gouverneur-Général ira visiter la colonie des Ménonites d'où il reviendra le jeudi suivant.

Le Concert de Vendredi dernier.

Cette partie du programme des fêtes officielles données par Winnipeg au Gouverneur-Général avait, on le sait, été confiée au chœur de St. Boniface : la chose ne pouvait tomber en de meilleures mains, ni le succès être le plus complet. Le concert a eu lieu à l'Hôtel de Ville vendredi dernier au soir.

Leurs Excellences arrivèrent sur le coup de huit heures, et furent reçues par une garde d'honneur fournie par la compagnie du Cap. Allen. A leur entrée dans la Salle, la Musique du Collége St. Boniface joua le *God Save the Queen*, pendant que toute l'assistance était debout.

La salle, sans être remplie à cause des menaces d'orage, contenait plusieurs centaines de personnes, et l'élite de St. Boniface et de Winnipeg.

Voici le programme.

PREMIÈRE PARTIE.

1.—Introduction, La Favorite, Donizetti, Musique du Collége de St. Boniface.

2.—Chœur, les Croisés (Chant des Montagnards), Rolland.

3.—Duo Italien, I. Pescatori, V. Gobussi, Ténor O. Lanctot, Basse J. B. Morache.

4.—Solo, Le Mineur, J. Concone, A. Levêque

5.—Trio, On thee each living soul (Creation), Haydn, Sopr. Mme. W. J. Macaulay, Ten. O. Lanctot, Basse J. B. Morache.

Intermède.

SECONDE PARTIE.

6.—Chœur, Halte là ! (chant des Montagnards), Rolland.

7.—Récit et Duo, Graceful consort (Creation) Haydn, Sopr. Mme. W. J. Macaulay, Basse J. B. Morache

8.—Solo et Duo, Justus, Lambiliotte, Sopr. Mme. Germain, Baryton A. Levêque.

9.—Chœr, Le Drapeau de l'Honneur (Chant des Montagnards,) Rolland.

10.—God Save the Queen, Musique du Collége de St. Boniface.

De l'aveu de tous jamais concert n'a mieux réussi. L'exécution de chaque morçeau n'a rien laissé à désirer. Il y avait de l'étude, et l'on sentait le goût artistique dans la manière dont les diverses parties du programme ont été remplies. Nos lecteurs connaissent la splendide voix de M. Morache, et le beau timbre des voix de Mmes. Macaulay et Germain, de MM. Levêque, Lanctot et Dorval est également connu et apprécié ; nous n'en dirons rien, sinon que chacun s'est surpassé.

Tous les morçeaux ont été vivement applaudis et quelques-uns bissés.

Après le concert, LL. Excellences ont mandé M. l'abbé Dugast, directeur du chœur, et M. J. C S. Royal, qui a tenu le piano en cette circonstance, et les ont gracieusement félicités.

LE TIR.

Le tir annuel à St. Boniface s'est ouvert en grande pompe lundi dernier en présence de LL. Excellences Lord et Lady Dufferin et d'un grand nombre d'invités comprenant, les sommités de notre petit monde officiel.

Le Président du Tir, le Lt-Col. Kennedy, a présenté une adresse au Gouverneur-Général qui a répondu avec son bonheur accoutumé ; puis, Lady Dufferin a été priée de tirer le premier coup de carabine. Il va sans dire que la comtesse a fait *bull's eye*.

Nous avons remarqué parmi les assistants Sa Grâce Mgr. Taché, l'Evêque Anglican, les Hons. MM. Girard, Royal, Dubuc, Norquay, les LL. Colonels W. O. Smith et Provencher, MM. Scott, maire de Winnipeg, G. B. Spencer, Sifton, McMicken, D. A. Smith, Graham, H. B. C., etc.

Il y a eu après l'ouverture du tir un lunch magnifique donné par le comité au Gouverneur-Général, sa suite et aux invités.

La célèbre jument Angélique, entrée aux courses de samedi dernier par M. J. W. McLane, mais qui appartient à M. Giroux de Pembina, est morte subitement samedi soir.

Un examen *post mortem* de la jument à été faite par B. N Choquette, médecin vétérinaire qui constate avoir trouvé une grande quantité de sublimé carrosif dans l'estomac, assez pour empoisonner une douzaine de chevaux.

VARIETES.

—X......rencontre sur le boulevard un Marseillais de sa connaissance.

—Quelle chaleur ! lui dit-il.

—Ça, de la chaleur ! répond le Phocéen.

—Allons, mon cher, il fait chaud que diable !.........Je parie qu'on ferait cuire un œuf au soleil !

—Au soleil ! mais à Marseille, mon bon, les *œuffes*, on les faits cuire au clair de lune !

* *

—De bien jolies réflexions de M Alphonse Karr, qui retronye parfois dans ses lettres de Saint-Raphaël, des veines de bons sens étincelant dignes de ses succes d'autrefois:

Un homme en cabriolet :

—Gare, gare donc !

Un homme à pied :

—Eh bien ! est-ce qu'il n'y a pas de place ? Passe pour éclabousser le monde ; mais l'écraser, c'est trop fort ! Ils monteront bientôt sur les trottoirs. Je vais prendre ton numéro, aminal ! On dirait que les chemins sont à eux. Et la police ? La police s'en fichd pas mal des gens à pied. Et de quel train elles vont les voitures !

Le même homme en cabriolet :

Gare, garé donc ! imbécile ! Il ne se dérange pas. Et à quoi servent les trottoirs ? Je crois qu'ils veulent se faire écraser exprès pour avoir des dommages intérêts. Touchez donc votre bête, cocher. Si vous avez peur, on ne vous laissera pas passer, et puis, d'ailleurs, tant pis pour ceux qui ne se rangent pas.

C'est l'histoire sociale et politique de tous les jours : aussi c'est avec raison qu'on a dit :

Quels sont les deux hommes qui se rassemblent le moins ?

Un homme désirant une place, des fonctions, un pouvoir, et le même homme les ayant obtenus.

* *

L'ETENDARD DU PROPHÈTE.—Voici quelques détails intéressants sur l'étendard du prophète dont on a tant parlé depuis les derniers événements :

Le drapeau de Mahomet mesure deux aunes de long sur une aune et demie de large ; il est vert foncé. L'étoffe a été empruntée à une tenture suspendue devant la porte de la sultane Aïcha, épouse favorite de Mahomet, dans les circonstances suivantes : le soi-disant prophète était sur son lit de mort. Les chefs militaires, que la guerre appelait au dehors, étaient venus prendre les ordres de Mahomet. En les congédiant, la sultane leur donna la tenture, qu'elle détacha elle-même, et leur recommanda de la conserver comme un signe de ralliement dans les combats livrés pour la foi de l'islam. Lorsque, après la mort de Soliman II, la puissance des Osmanlis commença à décliner, l'étendard du prophète fut souvent porté dans les champs et déployé devant les armées ottomanes. En 1683, ce drapeau historique flottait sur les murs de Vienne.

Dans la guerre actuelle, la levée de l'étendard sacré sera faite à Constantinople avec une pompe extraordinaire. Il sera déployé par Adbud-Hamid, qui le remettra au Sheik-ul-islam. Celui-ci accompagné du sultan, parcourra solennellement la ville de Constantinople. L'étendard sera envoyé ensuite au quartier-général de l'armée du Danube, où il sera porté par le Sheil-ul-silam.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 2 Août, 1877.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur d'accepter la résignation de Richard Power, Ecuyer, comme Inspecteur des Licences pour la Province de Manitoba.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

Dans l'affaire de A. F. Westfall,
Failli.

Un bref de saisie a été émané dans cette cause et les créanciers sont notifiés de s'assembler à mon bureau dans la ville de Winnipeg, jeudi, le 16ième jour d'Août prochain, à deux heures P. M., pour recevoir un état de ses affaires, nommer un syndic s'ils le jugent à propos et régler les affaires de la succession en général.

JOHN BALSILLIE,
Syndic officiel.

Fort Garry, 25 Juillet, 1877.

Examen des Instituteurs.

Il y aura, lundi le 20 courant au Collége de St. Boniface, à 3 heures P. M., un examen de ceux qui aspirent à l'enseignement dans les ecoles élémentaires catholiques de Manitoba.

ELIE TASSÉ,
Surintendant.

VENTE DE TERRE PAR LE SHERIF.

John Milnes McDonell,
Demandeur,
vs.
Roderick Campbell,
Défendeur.

Par et en vertu d'un Writ de *Fieri Facias* emané de la Cour du Banc de la Reine à la poursuite de John Milnes MacDonnell et à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution tous les droits, titres et intérêts du susdit défendeur sur ce certain lot ou morçeau de terre et prémises sis et situés dans la Paroisse de St. Andrew Nord, dans le Comté de Lisgar et Province de Manitoba, et comprenant le lot No. 130 dans la dite Paroisse, selon l'arpentage du Gouvernement de la Puissance.

Le tout sera exposé en vente à mon bureau dans la Cité de Winnipeg, Lundi, le 20ième jour d'Août A.D. 1877, à 2 heures P.M.

COLIN INKSTER,
Shérif.

Par C. CONSTANTINE,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Winnipeg, 16 Mai, 1877.

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE METIS."

Le seul Organe Francais publie dans le Nord-Ouest.

Le prix de l'Abonnement est de $2 50 par Annee,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adesser a J. C. S. ROYAL, Gerant.